



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 septembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 5 octobre 2009

SORTIE DES BIENS DE FAIBLE VALEUR DE
2007 AMORTIS EN 2008

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
05 octobre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : Mme Nicole IZORE -

Excusés avant donné pouvoir :

- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2009

DELIBERATION D20090365

DIRECTION DES FINANCES

**SORTIE DES BIENS DE FAIBLE VALEUR DE 2007 AMORTIS EN
2008**

Madame Pilar BAUDIN Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre de l'instruction comptable M14 du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, le Conseil municipal a la possibilité de sortir de l'actif et de l'inventaire des biens de faible valeur, c'est-à-dire les biens d'un montant unitaire inférieur à un seuil fixé par l'assemblée délibérante. A cet effet, le Conseil municipal a fixé ce seuil à 762,25 € lors de sa séance du 15 décembre 1997. Ceux-ci sont sortis de l'actif dès qu'ils ont été intégralement amortis. L'amortissement étant constaté l'année qui suit celle de l'acquisition du bien, les biens de faible valeur sortent donc de l'actif au cours de leur deuxième année d'existence.

De plus, par délibération en date du 15 décembre 2008, la Communauté d'Agglomération de Niort a mis fin à la mise à disposition du Centre du Guesclin ainsi que des biens mobiliers se trouvant dans ces locaux à l'exception du bâtiment B à compter du 1^{er} janvier 2009. Parmi les éléments cédés à titre gratuit, il y a des biens de faible valeur que la CAN a acheté en 2007 et amorti en 2008. Il convient de sortir également les biens dont la liste suit :

Année acquisition	Désignation	Compte	Valeur origine	Amort au 31/12/2008	VNC au 31/12/2008
2007	Extincteurs (2)	2188	161,87	161,87	0,00
2007	Lave linge	2188	235,00	235,00	0,00
		TOTAL	396,87	396,87	0,00

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Sortir de l'actif et de l'inventaire les biens de faible valeur acquis en 2007 et amortis en 2008 dont la liste est jointe en annexe, pour un montant de 347 842,37 €.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Pilar BAUDIN